



**Procès-verbal
de la séance du Conseil Communal d'Ecublens
Jeudi 27 juin 2024 – 19h00
Grande Salle du Motty**

Présidence : M. Charles Koller
Scrutateurs : Mme Fiona Calame - M. Claudio Eyrauch
Secrétaire : Mme Silvana Passaro
Huissier : M. Florent Durussel

Ordre du jour

1. Appel
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 13 juin 202
5. Assermentation / Élection
 - a. Élection d'un.e Secrétaire suppléant.e
6. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2023
7. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2023
8. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – Exercice 2023
9. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2023

- 10. Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2023 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2023**
- 11. Élection du ou de la Président(e) – 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 12. Élection du 1^{er} ou de la 1^{ère} Vice-Président(e) - 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 13. Élection du 2^{ème} ou de la 2^{ème} Vice-Président(e) - 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 14. Élection de deux scrutateurs (trices) - 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 15. Élection de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) - 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 16. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2024) - 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025**
- 17. Droit d'initiative** (Postulat, motion, interpellation, questions, vœux)
- 18. Communications municipales**
- a. Communications écrites
 - b. Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité
 - c. Communications orales
- 19. Divers**
- 20. Discours de M. Charles Koller, Président du Conseil**
-

M. le Président

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Monsieur l'Huissier,

Monsieur le Boursier,

Monsieur le Technicien

Madame la Secrétaire,

A toutes et à tous, je vous souhaite une cordiale bienvenue à notre dernière séance du Conseil avant la pause estivale. Nous allons traiter principalement les comptes communaux et intercommunaux.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Salzmann, Boursier.

Avant de passer au point 1, j'aimerais excuser le retard de Mme la Municipale Pascale Manzini, retenue aux promotions des écoles.

1. Appel

J'ai le plaisir de passer, sans plus attendre, la parole à notre Secrétaire, Mme Silvana Passaro, pour le point 1 de notre ordre du jour, l'appel.

Conseillères et Conseillers excusé.e.s : Mmes et MM. Giuseppe Alongi, Géraldine Binggeli, Eric Darbellay, Mattia De Cagna, Jean-Paul Dudt, Alice Krug, Snezana Markovic, Jean-Claude Merminod, Anuta Pichon, Diego Rindisbacher, Daniel Sage, Goran Savic, Alexandre Schelling, Rexhep Shala, Sebastian Suëss et Stefania Vero.

Conseillères et Conseillers absents : -

Conseillères et Conseillers arrivent plus tard : Mmes et MM. Françoise Favre, Alfonso Izzo, Landry-Reeb Frédérique, Yasmina Sandoz, Taisia Terrettaz.

L'appel relève la présence de 52 Conseillères et Conseillers sur 73, 16 personnes sont excusées et 5 arrivent plus tard.

⇒ **Le quorum étant atteint - l'Assemblée peut valablement délibérer, la majorité est fixée à 27.**

Je souhaite la bienvenue à Mme la Municipale Pascale Manzini.

À la suite de l'arrivée de M. le Conseiller Alfonso Izzo, le nombre de Conseillères et Conseillers passe à 53 et la majorité est de 27.

Nous passons maintenant à l'activation du matériel du vote électronique. Chère Scrutatrice, cher Scrutateur, je vous remercie d'activer, à présent, les zapettes. Je vous remercie d'annoncer votre présence à l'aide du bouton entrée.

L'activation des zapettes confirme la présence de 53 Conseillères et Conseillers.

POINT 2 : Communication du Bureau

Je passe au point 2 de l'ordre du jour, à savoir les communications du Bureau.

- **Paielements des vacations :**

Le versement des vacations et indemnités des membres des Commissions de la CoFin et de la CoGes ainsi que des membres du Bureau du Conseil devraient être effectué entre mi et fin juillet. Notre secrétaire vous invite à vérifier votre décompte individuel dès réception et à lui communiquer toute erreur ou omission à son adresse mail.

- **Passation du Bureau du Conseil :**

Cette passation se déroulera dans la salle de réception de Mon Repos le 1^{er} juillet 2024. Les membres désignés pour 2024/2025 sont convoqués pour 19h00. Quant aux membres sortants, la Municipalité ainsi que M. le Secrétaire municipal sont attendus à 19h30 ».

Au chapitre des représentations

Depuis notre dernier Conseil communal, j'ai eu le plaisir de représenter notre Conseil communal :

- Le 17 juin 2024 pour l'accueil des nouveaux habitants
- Le 22 juin 2024 pour la soirée d'Actigym au Croset

- Le 26 juin 2024 pour le repas avec les enseignants de nos écoles

J'aurai aussi le plaisir de représenter notre Conseil :

- Le 28 juin 2024 pour la cérémonie des promotions des écoles d'Ecublens.

Au chapitre des correspondances

Le 20 juin 2024, j'ai reçu deux lettres de démission de Mme la Conseillère Alice Krug et M. le Conseiller Alexandre Schilling. Je vous en donne la lecture.

⇒ **Annexes 1 et 2**

Au chapitre des communications présidentielles

Séance du Conseil communal dans les locaux de la RTS

Je vous informe que notre Conseil communal siégera le 20 juin 2025 dans les locaux de la RTS à Ecublens.

3. Approbation de l'ordre du jour

M. le Président

Vous avez toutes et tous reçu l'ordre du jour de cette séance. Si tel n'est pas le cas, je vous prie de vous manifester.

J'ouvre la discussion sur l'ordre du jour.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion.

Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **49 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION** que l'ordre du jour tel que présenté **est accepté**.

À la suite de l'arrivée de Mmes les Conseillères Françoise Favre et Taisia Terrettaz, le nombre de Conseillères et Conseillers passe à 55 et la majorité est de 28.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 13 juin 2024

M. le Président

Vous avez toutes et tous reçu ce procès-verbal, celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu sont priés de se manifester.

Avant de vous passer la parole, je vous remercie de prendre bonne note des modifications suivantes :

- Page 17 : intervention de M. le Syndic : « Je peux vous garantir que **lorsque les bâtiments vont sortir de terre d'un coup ...** à remplacer par **les bâtiments ne vont pas sortir de terre d'un coup**. Il faudra quelques années pour que ce projet

voie le jour dans sa globalité. Les TL pourront nous accompagner par une amélioration de l'offre avec des nouvelles lignes. »

- Page 27/42 du PV il faut lire ... du Label "SEED" (à la place de SIDE)
- Page 31 : intervention de Mme Petoud : « C'est juste M. Sage mais ce n'est pas marqué, on ne parle pas du tout des **teams** ... à remplacer par **transports individuels motorisés (TIM)** dans le plan climat.
- Page 36 : à l'intervention de Mme la Conseillère Anne Oppliger, il a été rajouté, Les pesticides sont dus, non seulement par leur inhalation, mais aussi ... Mais est totalement irréaliste.

J'ouvre maintenant la discussion sur le procès-verbal du 13 juin 2024.

M. le Conseiller Ibarrola

J'aimerais que Mme la Secrétaire remplace à la page 18, dernier paragraphe, « Je ne veux pas ... » par « Je ne pense pas ... ».

À la page 30, 4^{ème} paragraphe, il manque un « s » à « considérés ».

M. le Président

La discussion n'est plus demandée. Elle est close.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **47 OUI, 0 NON et 2 ABSTENTIONS** que le **procès-verbal du 13 juin 2024 est accepté.**

5. Assermentation / Élection

M. le Président

Conformément à notre ordre du jour, nous devons procéder à l'assermentation d'un conseiller communal en remplacement de la démission de Madame la Conseillère Olive Ducry.

Je vais demander à Monsieur Moïse Nkounda Balokok, futur Conseiller de se placer à l'endroit qui lui a été indiqué, puis je vais lire le serment que chaque membre du Conseil doit prêter lors de son assermentation.

Je nommerai alors, Monsieur Nkounda Balokok, qui à ce moment-là, lèvera la main droite en déclarant "je le promets".

M. le futur Conseiller Nkounda Balokok pourra rejoindre notre Assemblée, où une place lui est d'ores et déjà attribuée.

J'invite l'Assemblée à se lever.

Serment :

Vous promettez d'être fidèles à la Constitution fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays.

Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la

conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.

M. le Conseiller Moïse Nkounda Balakok

Je le promets

M. le Président

Monsieur le Conseiller Nkounda Balakok, je vous souhaite la bienvenue au sein de notre Assemblée et vous adresse toutes mes félicitations. Vous pouvez prendre place auprès de votre groupe.

Le nombre des Conseillères et Conseillers passe à **56** et la majorité est fixée à **29**.

Élection d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes

M. le Président

À la suite de la démission de Madame la Conseillère Ducry, un siège vacant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et taxes demande à être repourvu ce soir.

J'attends vos propositions pour ce poste.

Mme la Conseillère Valérie Bernier

Au nom du groupe PISG, je propose la candidature de Mme la Conseillère Maite Perez Chevellaz.

M. le Président

Y a-t-il d'autres propositions ?

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation, Mme la Conseillère Maite Perez Chevallaz à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes.

Élection d'un membre suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes

M. le Président

À la suite de la démission de Monsieur le Conseiller Alexandre Schelling un siège suppléant vacant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes demande à être repourvu au 1er juillet 2024. Je vous propose de procéder à l'élection avec date au 1er juillet 2024.

J'attends vos propositions pour ce poste.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Je vous propose la candidature de M. le Conseiller Diego Rindisbacher.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation M. le Conseiller Diego Rindisbacher dès le 1er juillet 2024, en tant que membre suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes.

Élection d'un membre suppléant à la Commission pour la fixation des indemnités aux autorités communales

M. le Président

À la suite de la démission de Monsieur le Conseiller Alexandre Schelling, un siège suppléant est à repourvoir au 1er juillet 2024.

J'attends vos propositions pour ce poste.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Je vous propose la candidature de M. le Conseiller Diego Rindisbacher.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation M. le Conseiller Diego Rindisbacher, en tant que membre suppléant à la Commission pour la fixation des indemnités aux autorités communales.

Élection d'un membre au Conseil intercommunal "Sécurité publique dans l'Ouest lausannois"

M. le Président

À la suite de la démission de Monsieur le Conseiller Alexandre Schelling, un siège est à repourvoir au 1er juillet 2024.

J'attends vos propositions pour ce poste.

M. le Conseiller Pierre Dufay De Lavallaz

Je vous propose la candidature de M. le Conseiller Nicolas Morel.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation M. le Conseiller Nicolas Morel en tant que membre du Conseil intercommunal « Sécurité publique dans l'Ouest lausannois ».

Élection d'un membre au Conseil d'Établissement

M. le Président

À la suite de la démission de Madame la Conseillère Alice Krug, un siège est à repourvoir au 1er juillet 2024.

J'attends vos propositions pour ce poste.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Je vous propose la candidature de Mme la Conseillère Cindy Cofano.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Cindy Cofano en tant que membre du Conseil d'Etablissement.

Élection d'un ou d'une secrétaire suppléante

M. le Président

Nous avons reçu la candidature au Bureau du Conseil de Mme la Conseillère Fiona Calame.

Est-ce qu'il y a d'autre proposition de candidature ?

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Fiona Calame en tant que secrétaire suppléante.

6. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Anton Gaillard.

M. le Conseiller Anton Gaillard

Les examens des comptes et du bilan ne suscitent aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Anton Gaillard pour son rapport et ouvre la discussion sur les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2023.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **55 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION** que les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice **sont acceptés**.

7. Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Anton Gaillard.

M. le Conseiller Anton Gaillard

Les examens des comptes et du bilan ne suscitent aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. Gaillard pour son rapport et ouvre la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

La parole n'est **pas** demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu les comptes présentés,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura)

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **53 OUI, 0 NON et 1 ABSTENTION** que les comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) **sont acceptés**.

À la suite de l'arrivée de Mme la Conseillère Yasmina Sandoz le nombre des Conseillères et Conseillers passe à **57 et la majorité est de 29**.

8. Comptes de l'entente intercommunale Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Anton Gaillard.

M. le Conseiller Anton Gaillard

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. Gaillard pour son rapport et ouvre la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **56 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION** que les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » **sont acceptés**.

9. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Anton Gaillard.

M. le Conseiller Anton Gaillard

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. Gaillard pour son rapport et ouvre la discussion sur les comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2023, rapport de la Commission de gestion

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés concernant l'objet : Comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **54 OUI, 1 NON et 0 ABSTENTION** que les comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne **sont acceptés**.

10. Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2023 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2023

M. le Président

Je propose de traiter le point 10 de la manière suivante :

1. Rapport de gestion de la Municipalité 2023, par chapitre - Discussion
2. Comptes communaux 2023 - par dicastère - Discussion
3. Rapport de la Commission de gestion 2023/2024 sur l'exercice 2023
 - a. Lecture des conclusions - par chapitre
 - b. Lecture des vœux
 - c. Lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport
4. Discussion générale sur le rapport de gestion de la Municipalité 2023, les comptes communaux 2023, le rapport de la Commission de gestion.
5. La parole sera donnée :
 - a. Aux responsables des groupes
 - b. Aux membres du Conseil communal
 - c. A la Municipalité
6. Vote
 - a. Rapport de gestion 2023 de la Municipalité
 - b. Comptes communaux 2023

Avez-vous des remarques ou des questions sur cette manière de procéder ?
Ce n'est pas le cas, nous pouvons commencer.

1. Rapport de gestion de la Municipalité 2023

Partie communale :

J'ouvre la discussion sur ...

- **Préambule Municipalité, pages 1 à 9**
- **Conseil communal, pages 10 à 20**
- **Administration générale - Finances - Ressources humaines - Domaines :**
 - Greffe municipal, pages 21 à 32
 - Services des finances et de l'informatique, pages 33 à 38
 - Service de ressources humaines, pages 39 à 47
- **Activités sociales et scolaires - Accueil de jour - Aînés - Logement**
 - Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 48 à 62
 - Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), pages 63 à 71
- **Bâtiments - Evacuation des eaux - Durabilité, pages 72 à 89**
- **Culture - Jeunesse - Sports - Intégration - Eglises**
 - Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 90 à 117
- **Sécurité publique - Habitants - Promotion économique, pages 118 à 131**
- **Urbanisme - Mobilité - Constructions - Cadastre, pages 132 à 145**
- **Travaux publics - Infrastructures - Espaces publics - Environnement -**
Systèmes d'information,
 - Service des travaux publics et de l'environnement (STPE), pages 146 à 154
 - Informatique et télécommunications, pages 155 à 158
- **Conclusions, page 159**
- **Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 160 à 182**

La discussion n'est pas demandée, je clos la discussion sur le rapport de gestion de
Nous passons à la lecture des comptes communaux 2023.

La discussion est ouverte et vous pouvez intervenir quand vous le souhaitez.

- **Récapitulation par Direction et Résultat, page 21**
- **Comptes de fonctionnement**
 - 1. Administration générale, pages 23 à 45

2. Finances, pages 47 à 57
 3. Domaines et bâtiments, pages 59 à 77
 4. Travaux, pages 77 à 91
 5. Instruction public et cultes, pages 91 à 111
 6. Police, pages 111 à 115
 7. Affaires sociales, pages 115 à 129
- **Comptes de fonctionnement par nature, pages 130 à 133**
 - **Tableau résumé des investissements, pages 135**
 - **Comptes d'investissements par direction, pages 136 à 143**
 - **Comptes d'investissements par nature, pages 144 à 149**
 - **Bilans comparés, pages 151 à 162**
 - **Inventaires**
 - Inventaire des titres, pages 163
 - Inventaire des immeubles, pages 164 à 168
 - **Situation des prêts et des emprunts, pages 169 à 170**
 - **Engagements hors bilan au 31 décembre, pages 171 à 172**

Nous passons maintenant au Préambule, pages jaunes, 1 à 15

- 1. Introduction**
 - 1.1. Généralités, page 1
 - 1.2. Résultats, page 2
 - 1.3. Aperçu financier, page 3
 - 1.4. Fonds de péréquation et facture sociale, pages 4 à 6
- 2. Comptes de fonctionnement**
 - 2.1. Charges par nature, pages 7 à 10
 - 2.2. Revenus par nature, pages 10 à 12
- 3. Investissements page 13**
- 4. Bilan, page 14**
- 5. Ratios et indicateurs, page 15**

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

A la suite de l'arrivée de Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb, le nombre des Conseillères et Conseillers passe à **58** et la majorité est de **30**.

Nous passons au rapport de la Commission de gestion.

J'ouvre la discussion sur tous les chapitres du rapport de la Commission de gestion 2023/2024 ainsi que sur les questions sur le rapport de gestion de la Municipalité, pages 33 à 40 et les comptes communaux, pages 31.

1. Séance constitutive
2. Agenda 2023-2024
3. Contrôle des préavis clôturés en 2023
4. Visite de l'EVAM Ecublens

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La visite de l'EVAM d'Ecublens a permis de mieux comprendre le fonctionnement et les interactions avec la commune de cette structure fédérale, gérée par le Canton. L'EVAM joue un rôle essentiel dans la gestion des situations d'urgence et le soutien aux personnes qui ont dû quitter leur pays souvent en raison de guerre. Les interactions avec les autorités communales sont peu nombreuses et principalement centrées sur des cas particuliers et des problématiques de transport.

Le site, financé par des fonds fédéraux, accueille 200 personnes et ne peut pas être étendu. Les incidents sont rares et la participation aux activités est élevée malgré un budget limité. Cependant, des défis persistent, notamment en termes de sécurité des piétons et des cyclistes autour du site.

La CoGes estime que la commune doit continuer à collaborer avec les autorités cantonales pour améliorer la sécurité aux abords du site et soutenir les initiatives visant à enrichir les activités disponibles pour les résidents, particulièrement pour les enfants durant les vacances.

Le Président

Je remercie M. le Conseiller Anton Gaillard.

5. Visite de l'ancienne salle de réunion du Motty

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La visite de l'ancienne salle de réunion du Motty, transformée en salle de fitness, a permis d'évaluer les récents aménagements visant à améliorer le bien-être des employés et la santé au travail.

Les questions ont révélé que l'espace est suffisant pour la plupart des activités, bien que les séances de yoga dépassent la capacité de la salle.

La CoGes souhaite que la commune continue à soutenir ce genre de projets pour contribuer à un environnement de travail sain et sécurisé pour tous les employés.

M. le Conseiller Gérald Lagrive

J'ai une question à la Municipalité concernant cette salle. A l'époque, il y avait beaucoup de fioriture sur les murs, dont la bannière de l'Abbaye d'Ecublens. C'était une des premières qui avait été mise sous verre. J'aimerais savoir où elle se trouve.

M. le Président

Est-ce que la Municipalité souhaite répondre ?

M. le Syndic vient de m'informer qu'une réponse sera faite au prochain Conseil.

6. Visite de la ludothèque, Bibliothèque et Centre de jeunes

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

Le personnel de la Bibliothèque et de la Ludothèque réalise un travail de qualité et est à l'écoute des utilisateurs afin d'adapter en permanence l'offre pour correspondre aux besoins et envies des utilisateurs tout en respectant les contraintes d'un budget.

La CoGes prend note que l'espace à disposition commence à arriver à saturation et que des solutions d'extension à moyen terme devront être nécessaires afin de continuer à délivrer un service de qualité dans la Bibliothèque.

Le constat est le même pour la Ludothèque, mais, comme l'espace initial est inférieur et que le nombre d'adhérents augmente fortement, la problématique semble plus urgente. En effet, selon les standards définis par la Fédération des Ludothèques suisses, il serait nécessaire d'augmenter la surface de 100 m² supplémentaires.

Concernant le Centre de Jeunes, la CoGes constate qu'il est bien géré par une équipe dynamique et motivée qui organise beaucoup d'activités.

La CoGes aimerait que l'accent soit mis sur la promotion du programme « Coup d'pouce ». En effet, son développement serait bénéfique dans le renforcement des liens intergénérationnels.

7. Présentation label "Cybersafe" et informatique

8. Rencontre de la déléguée à l'intégration

9. Présentation de la promotion économique

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La promotion économique, telle que présentée, ne présente pas de lignes directrices et d'objectifs clairs. Cela n'a pas d'impact pour la commune, car la bonne situation géographique et la présence des Hautes écoles font que cette dernière ne nécessite pas de grandes actions pour fonctionner d'elle-même.

La CoGes prend acte de la volonté de mener une expertise sur la promotion économique afin de mieux la définir, et cela en adéquation du respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.

10. Rencontre du délégué au Plan Climat

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La Commission constate que certaines actions sont peu connues du public, une action de communication et de manière plus récurrente doit être menée pour toucher plus de personnes et augmenter l'adhésion. Les petites actions ont débuté, mais le constat est que les grandes actions majeures ne sont pas dans un développement avancé, car ces actions nécessitent du temps.

11. Balade des ponts et présentation filière Tex-Aid

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion M. le Conseiller Anton Gaillard pour la lecture des conclusions.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La Commission de Gestion (CoGes) est satisfaite de la réalisation des vœux exprimés par la commission ad hoc concernant l'ajout d'une main courante et l'adaptation des pointes des rambardes du pont. Cependant, elle maintient sa crainte concernant la largeur du pont rouge, qui n'est pas compatible avec une traversée mixte piéton et vélo. Cette problématique a été constatée lors de la visite, où le croisement avec des vélos rapides s'est avéré laborieux.

De plus, la CoGes s'interroge sur les possibilités de rénover le chemin menant au pont, bien que cela semble difficile en raison des contraintes liées à la zone protégée. Une alternative serait de remplacer le bitume par de la grave pour améliorer l'esthétique et la praticabilité du chemin. Pour rappel, il s'agit du futur tracé de la voie verte défini dans le PALM. La mise en place d'un revêtement adapté aux différentes mobilités devra être réalisée à terme.

12. Comptes communaux

13. Rencontre avec les différents services de la commune et avec la Municipalité

14. Rencontre avec le cabinet fiduciaire

15. Contrôle des vacations

16. Suivi des vœux - Exercice 2022

17. Vœux de la Commission de gestion - Exercice 2023

Monsieur le Conseiller Gaillard, vous avez la parole pour la lecture des vœux.

Monsieur le Conseiller Anton Gaillard

La Commission de gestion émet les vœux suivants :

Vœu n° 1 : EVAM - Transports

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un transport en collaboration avec le Canton à destination des enfants qui souhaiteraient participer à des activités sportives ou culturelles sur la commune, notamment pendant les vacances scolaires, mais également pour les personnes de l'EVAM qui souhaitent accéder au Café Contact.

Vœu n° 2 : Coup d’pouce

La CoGes souhaite que la Municipalité fasse plus de promotion auprès de la population sur l'existence du service « Coup d’pouce ». Il y a sur notre territoire des personnes à bas revenus qui pourraient être intéressées par cette prestation.

Vœu n° 3 : Répertoire des entreprises de la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité améliore le système de répertoire des entreprises, actuellement pas dynamique et peu pratique (il est nécessaire de choisir une catégorie sans pouvoir accéder à l'ensemble des entreprises). Il serait pratique de voir la liste des entreprises par ordre alphabétique, par exemple.

Vœu n° 4 : Planning de la CoGes

La CoGes souhaite que le rapport et les comptes soient remis courant mars (en version provisoire si nécessaire). Cela pour laisser le temps aux commissaires d'effectuer un travail de qualité et complet ainsi qu'à la Municipalité et aux responsables de service d'établir leurs réponses avant les séances de questions-réponses.

Vœu n°5 : Ecublens Plage

La CoGes continue de s'interroger sur la nécessité de mettre en place un appel d'offres pour la prochaine édition d'Ecublens Plage. En effet, il semble que la délégation d'une tâche publique doit être faite après un appel d'offres ouvert lorsque celle-ci représente un chiffre d'affaires plus grand que 250'000 CHF. De plus, nous avons pu observer que plusieurs tâches récurrentes (conciergerie, maintenance, petits travaux, arrosage de plantes, communication...) étaient confiées à des entreprises genevoises alors que notre plan climat stipule de favoriser les entreprises locales.

Dès lors, comme déjà souhaité en 2022 et en 2023, la CoGes insiste sur la nécessité de mettre en place d'un appel d'offres pour la prochaine édition 2025.

Vœu n°6 : Ludothèque

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité d'agrandir la surface à disposition de la ludothèque afin que cet espace réponde aux standards définis par la Fédération des Ludothèques suisses, soit environ 100m² supplémentaires, tout en restant proche de la Bibliothèque. Les prestations que peuvent offrir la ludothèque et les conditions de travail des collaborateurs seraient grandement améliorées.

Vœu n°7 : Suivi Plan Climat

La CoGes souhaite qu'une hiérarchisation des mesures à prendre soit faite et validée par l'ensemble de la Municipalité et des chefs de service. Une plus grande implication de ces derniers (municipaux et chefs de service) est aussi souhaitée sachant que pour

l'instant ce sont des employés "délégués" des différents services qui ont la responsabilité de faire respecter/diffuser les décisions prises par le groupe de délégués. Il n'est jamais aisé pour un collaborateur de devoir imposer des directives ou donner des ordres à son supérieur hiérarchique.

De plus, la CoGes souhaite que des indicateurs soient régulièrement mis à jour sur le site internet de la commune afin que la population puisse suivre les améliorations en cours.

La CoGes estime qu'un budget affecté aux actions en lien avec le plan climat devrait être inscrit dans le rapport des comptes.

De manière générale, beaucoup de petites actions sont proposées aux habitants de la commune, mais le manque de communication à leurs sujets implique que très peu de personnes en ont connaissance. Dès lors, la CoGes souhaite une communication plus efficace envers la population.

Vœu n 8 : Filière Tex-Aid

Sachant que nos points de collecte Tex-Aid sont très bien alimentés et que tous les vêtements en bon état sont envoyés pour être vendus dans 70 commerces de seconde main en Allemagne, la CoGes se pose la question de l'opportunité de demander à Tex-Aid l'ouverture d'un tel magasin dans l'Ouest lausannois afin de favoriser l'économie circulaire locale. Une autre alternative pourrait être de s'approcher de magasins de seconde main de la région.

Vœu n°9 : Manifestations vertes

La CoGes souhaite que la Municipalité impose rapidement la charte « des manifestations durables » à toutes les manifestations organisées sur la commune, y compris celles sous la responsabilité des sociétés locales. À ce titre, les organisateurs pourraient consulter l'outil mis à disposition par le Canton (Kitmanif)

Vœu n°10 : Réfectoire scolaire

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un rabais sur les tarifs des repas à partir du 2ème enfant comme cela est pratiqué à l'AJESOL.

Vœu n°11 : Plan de mobilité pour la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité mette en place un plan de mobilité communal et scolaire afin de promouvoir des comportements plus respectueux de l'environnement en termes de mobilité au sein de l'administration.

Par ailleurs, dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, le plan de mobilité est requis pour toute nouvelle implantation d'entreprises de plus de 50 emplois. Il serait intéressant de faire de la promotion auprès des entreprises déjà implantées. Les mesures déployées dans l'aménagement du territoire et des transports n'en seront que renforcées.

Vœu n°12 : Passerelle sur la Route de la Pierre

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie la mise en œuvre d'un garde-corps le long du chemin des Chênes à proximité de la passerelle pour les zones qui présentent une hauteur de chute importante, conformément aux réglementations en vigueur.

Vœu n°13 : Stratégie de communication

La COGES souhaite que la Municipalité fasse un bilan des actions menées sur les réseaux sociaux de la commune, et le cas échéant élabore une vraie stratégie de communication ad hoc.

Vœu n°14 : Consultation du Conseil des Jeunes

La COGES souhaite que le Conseil des Jeunes soit systématiquement consulté lors de l'élaboration de préavis les concernant plus spécifiquement.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Gaillard pour cette lecture.

Vous constatez que le vœu n° 14 a été rajouté. Il figure bien dans le rapport mais il n'a pas été répertorié dans les conclusions.

À la suite de l'arrivée de M. le Conseiller Giuseppe Alongi, le nombre des Conseillères et Conseillers est de **59** et la majorité passe à **30**.

M. le Conseiller Gaillard, je vous laisse finir de lire votre rapport : remerciements et conclusions.

M. le Conseiller Anton Gaillard

Je passe à la lecture du point 18, **Remerciements**

La Commission de gestion tient à remercier les Cheffes et Chefs de service, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la commune pour les réponses reçues et leur disponibilité au cours de ces visites et divers échanges, tout comme pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Elle adresse des remerciements particuliers à :

- M. Salzmann, Boursier communal, pour la précision des réponses fournies aux questions qui lui ont été posées et pour la clarté de ses explications sur les finances communales.
- M. Besson, Secrétaire municipal, pour sa collaboration très appréciée tout au long de nos nombreux échanges.
- À la Municipalité, pour sa disponibilité et pour les réponses apportées à nos questions.

Je passe maintenant à la lecture du point 19, **Conclusions générales**.

La Commission de gestion s'est réunie 29 fois, dont 4 séances ont été consacrées à des visites (site de l'EVAM, ancienne salle de réunion du Motty, Ludothèque - Bibliothèque - Centre de jeunes et le pont sur la Venoge et de la passerelle sur la route de la Pierre).

Au cours de son mandat, la CoGes a traité les sujets suivants :

1. Label « cybersafe » et informatique
2. Intégration
3. Promotion économique
4. Filière Tex-Aid
5. Plan Climat

1. Concernant le label « Cybersafe » et la gestion informatique, la Commission a relevé que les initiatives de sécurité mises en place avec des partenaires fiables, ainsi que le développement du réseau informatique pour soutenir le travail à distance en cas d'événements particuliers, sont bien exécutés et semblent suffisants.
2. En ce qui concerne l'intégration, les prestations proposées, telles qu'expliquées par la déléguée, sont cohérentes et alignées avec la politique d'intégration souhaitée. Comme souligné par la commission, l'amélioration de l'accès aux prestations pour les personnes séjournant à l'EVAM est essentielle pour atteindre les personnes concernées et intéressées.
3. Au sujet de la promotion économique, la Commission n'a pas observé de réelle stratégie ni de plan de promotion. Comme souligné dans le rapport, les avantages offerts par l'environnement naturellement favorable de la commune compensent ce manque. Néanmoins, la CoGes prend acte de la volonté de mener une expertise sur la promotion économique et encourage la Municipalité à la mettre en œuvre rapidement.
4. Pour finir, la Commission s'est vue présenter les mesures mises en œuvre dans le cadre du Plan Climat. Le constat est que les « petites mesures » ont pu être démarrées avec la coordination de notre délégué ainsi que la collaboration des employés des différents services. La commission encourage la Municipalité à continuer de tout mettre en œuvre afin de mettre en route des actions majeures le plus rapidement possible afin de respecter les objectifs fixés dans le Plan.

Quant aux comptes, l'exercice 2023 a, à nouveau, enregistré des rentrées exceptionnelles (facturation d'une participation aux équipements communautaires au promoteur du quartier « Pontet-Sorge » revenus fiscaux sur les transactions immobilières et impôts des personnes physiques en progression). Ceci a permis à la commune d'avoir un résultat positif de CHF 1'434'635, ce qui représente 1.77% des revenus générés par la Ville d'Ecublens (2022 : CHF 5'379'984.00 ◇ 6.89%).

La CoGes relève la situation financière saine de la commune pour 2023 malgré une légère augmentation de la dette due à la régularisation des décomptes de la péréquation 2021 intervenue en 2022 (16.9 millions). Le financement des investissements prévus pour les prochaines années doit faire l'objet d'une analyse détaillée pour ne pas péjorer les générations futures.

Pour rappel, le total des fonds de réserve (RIE III, investissements futurs, réserve générale, etc.) s'élève au 31.12.2023 à 29,91 millions.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023 vous propose, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux :

- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2023, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2023
- de donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2023

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023 vous remercie pour la confiance accordée quant à l'accomplissement de sa mission et vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

Le Président

Je remercie M. le Conseiller Gaillard pour sa lecture.

Je passe la parole aux Présidents des groupes politiques.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber pour le groupe FORUM

Le groupe FORUM dans son ensemble relève la bonne maîtrise des finances de la commune et des comptes 2023. Les efforts fournis par la Municipalité permettent que les finances de la commune restent saines.

L'endettement ne reste pas très élevé. La valeur du point d'impôt est restée stable.

Nos remerciements vont au service des finances, à M. Salzmann, boursier, ainsi qu'à la Commission des finances et à la Commission de gestion.

Le groupe FORUM se prononce en faveur de l'acceptation des comptes 2023.

Mme la Conseillère Valérie Bernier pour le groupe PSIG

Les membres du Parti Socialiste et Indépendants de Gauche acceptent les comptes et le rapport de la Municipalité à l'unanimité des membres présents à la séance de préparation.

Tous mes compliments vont au Boursier, Monsieur Salzmann, pour ses comptes rigoureux et ses explications limpides, qui nous rassurent sur la santé financière d'Ecublens. Je remercie également la Municipalité, le Secrétaire municipal, les chefs de services et leurs collaborateurs pour leur engagement à produire des documents de qualité.

Enfin, je salue le travail de la Commission de gestion et je remercie ses membres d'attirer l'attention, une fois de plus, sur la dangerosité des abords de l'EVAM pour les piétons et les enfants.

M. le Conseiller Cédric Sandoz pour le groupe PLR+ID

En premier lieu, le groupe PLR + ID remercie notre Boursier M. Salzmann ainsi que les différents services communaux tout comme la Municipalité pour l'excellente tenue des comptes et leurs explications détaillées.

Par ailleurs, je remercie également la CoFin ainsi que la CoGes pour leur grand travail.

D'autre part, je prie la Municipalité de faciliter l'accès à tous les documents aux différentes commissions.

En ce qui concerne l'état des comptes, nous constatons avec plaisir que nos comptes se portent bien.

En conclusion, le groupe PLR+ID vous recommande d'approuver l'ensemble des Comptes 2023 et le Rapport de gestion de la Municipalité.

M. le Conseiller Nicolas Morel du groupe LES VERT.E.S

Le groupe des Verts acceptera les comptes et la gestion de la Municipalité pour l'année 2023. Nous saluons des comptes équilibrés et raisonnables. Je profite de l'occasion pour remercier également toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à ces documents, bien écrits et documentés.

Néanmoins, j'aimerais émettre ici deux remarques générales :

1. Nous appuyons le vœu no 5 de la COGES, relatif au mode de financement d'Ecublens-Plage. Le sujet revient d'ailleurs pour la 3^{me} fois (au moins) sur le tapis au sein du Conseil communal. Le fait d'avoir un prestataire unique et un budget supérieur à 250'000 CHF implique, selon la loi sur les marchés publics, qu'un appel d'offres ouvert soit organisé. Il est d'ailleurs très probable qu'une motion dans ce sens soit ultérieurement proposée au Conseil communal.

2. Il apparaît (page 13 des comptes 2023) que les investissements nets sont en très forte diminution en 2022 et 2023. Or il y a beaucoup de choses à faire dans notre commune (liées par exemple au Plan climat, à la transition énergétique, aux problèmes causés par le trafic motorisé, aux transports publics, aux problèmes de logement, etc.). Il est donc souhaitable que davantage de préavis d'investissement puissent être élaborés par la Municipalité et transmis au Conseil communal. C'est très bien d'avoir réduit la dette par habitant à presque zéro (page 14 des comptes 2023), mais c'est encore plus important que la commune investisse pour l'avenir de ses habitants.

M. le Conseiller Didier Realini du groupe UDC

Au nom du groupe UDC incorpore, je remercie M. Salzmann et ses collaborateurs, ainsi que la COGES et la COFIN pour le travail effectué et la qualité de celui-ci. Nous vous recommandons d'adopter les comptes comme présentés.

M. le Président

J'ouvre à présent la discussion à l'ensemble des Conseillères et Conseillers communaux.

Mme la Conseillère Maite Perez Chevellaz

Je voulais féliciter la Commission de gestion pour son travail, ainsi que la rédaction de son rapport.

J'aimerais rebondir sur le vœu n°8 ; filière Tex-Aid, qu'effectivement, j'étais surprise de savoir que des habits partent en Allemagne. Je me disais que l'on pouvait mettre une benne, à la déchetterie, pour Caritas, vu que ce dernier ouvre des magasins de seconde main et nos habits ne partiraient pas loin d'ici.

M. le Syndic

Il faut savoir que Tex-Aid et Caritas travaillent main dans la main. Si Tex-Aid n'ouvre pas de magasin de seconde main c'est parce que Caritas en a.

Tex-Aid procède à un tri. Si les habits sont de bonne qualité, ils sont mis en ventes dans les magasins de Caritas soit ceux en Allemagne. Le reste des habits sont destinés au recyclage.

Ce lundi, la Municipalité a reçu le directeur de Tex-Aid qui nous a présenté ses filières et nous pourrions vous transmettre le PowerPoint que nous avons reçu. Vous pourrez, ainsi, constater que les choses sont très bien organisées.

Mme la Conseillère Anne Oppliger

Je reviens sur ce qui a été dit par M. le Syndic. Nous avons compris qu'avant il y avait un partenariat entre Tex-Aid et Caritas mais que celui-ci s'était arrêté.

M. le Président

La parole n'est plus demandée, elle est close.

La Municipalité ne souhaitant pas s'exprimer, je vous relis les conclusions du Rapport de gestion de la Municipalité telles que figurent à la page 159 du rapport.

Monsieur le Président du Conseil communal,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2023 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2023.

Je vous rappelle que le Conseil va ici se prononcer uniquement sur la gestion, puisque les Comptes 2023 seront soumis au vote séparément.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **57 OUI, 0 NON et 1 ABSTENTION** que le rapport de gestion de la Municipalité **est accepté**.

Nous passons maintenant aux conclusions des Comptes 2023 qui figurent en p. 16.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE D'ADOPTER

les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2023.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **58 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION** que les comptes 2023 **sont acceptés**.

M. le Syndic

La Municipalité est heureuse de pouvoir vous remercier pour ces deux votes. Ceux-ci démontrent à quel point vous êtes conscients et que vous reconnaissez tout le travail qui est fourni et on vous remercie pour cela. Nous sommes sensibles à ce genre de

résultats. Nous vous remercions pour votre confiance et pour le travail qui est fait dans différentes commissions permanentes ou pas.

J'en profite aussi pour remercier notre Boursier, qui, ce soir, pour la 17^{ème} fois et la dernière fois, est avec nous pour la présentation des comptes communaux. En effet, M. Salzmann prend une retraite bien méritée au 31 décembre de cette année. On le verra encore pour les budgets.

Nous cherchons la perle rare. Si vous connaissez un bon boursier, n'hésitez pas à me contacter.

11. Élection de la Présidente ou du Président - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

Nous passons à l'élection d'une Présidente ou d'un Président pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber

Au nom du Groupe FORUM, je propose la candidature de M. le Conseiller Bernard Cottier pour la présidence du Conseil.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation M. le Conseiller Bernard Cottier en tant que Président du Conseil.

Cher futur Président, je vous félicite pour votre nouveau poste.

M. le Conseiller Bernard Cottier

Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour votre confiance que vous me témoignez pour effectuer cette prochaine année la préparation et la conduite de nos séances du Conseil.

Il est plaisant de souligner la très bonne ambiance de travail que j'ai pu rencontrer jusqu'alors et profite d'en remercier particulièrement l'équipe sortante du Bureau et je mets toute ma confiance dans la nouvelle.

Dans les séances futures, j'aimerais juste souligner 3 aspects d'attitude et de respect que j'ai déjà pu rencontrer. Autant avec l'équipe de Bureau que lors des Conseils, la possibilité de prendre la parole, le respect de l'écoute et le droit d'opinion sont des valeurs que je souhaite préserver.

Je pourrais même en ajouter une 4^{ème}, le droit de se tromper.

M. le Président

Je me réjouis de vous remettre les clés, lundi prochain

12. Élection de la 1ère Vice-Présidente ou du Vice-Président - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

J'attends vos propositions

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Au nom du groupe PLR+ID, je propose la candidature de Mme la Conseillère Daniela Miéville.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Daniela Miéville en tant que Vice-Présidente.

Chère future Vice-Présidente, je vous félicite pour votre nouveau poste.

Mme la Conseillère Daniela Miéville

Je remercie mon groupe pour la confiance ainsi que l'Assemblée de m'avoir acclamée.

Je tenais à souligner, comme vient de le faire M. Cottier, la bonne ambiance de l'ancien Bureau et à remercier Charles Koller pour cette année de présidence qui a eu des moments plus durs que d'autres. Nous avons dû nous pencher à plusieurs reprises dans le règlement pour faire face aux situations peu conventionnelles du Conseil.

On a même essayé de faire aqua poney mais nous n'avons malheureusement pas réussi. (Petit clin d'œil au Président sortant).

13. Élection de la 2ème Vice-Présidente ou du 2^{ème} Vice-Président - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

J'attends vos propositions.

Mme la Conseillère Belyse Nahimana

Au nom du PSIG, je propose la candidature de Mme la Conseillère Valérie Bernier.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Valérie Bernier en tant que 2^{ème} Vice-Présidente.

Chère future 2ème Vice-Présidente, je vous félicite pour votre nouveau poste.

Mme la Conseillère Valérie Bernier

Je remercie mon groupe pour la confiance. Tout a déjà été dit.

Je remercie le Président sortant et me réjouis de travailler avec le nouveau Président.

14. Élection de deux scrutatrices – scrutateurs - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Pierre Dufay De Lavallaz

Au nom du groupe LES VERT.E.S, je propose la candidature de M. le Conseiller Nicolas Morel.

Mme Fiona Calame

Au nom de l'UDC, je propose la candidature de Mme la Conseillère Anuta Pichon.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de deux candidats pour deux postes, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation M. le Conseiller Nicolas Morel et Mme la Conseillère Anuta Pichon en tant que scrutateurs.

15. Élection de deux scrutatrices – scrutateurs suppléants(tes) - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

J'attends vos propositions.

Mme Valérie Bernier

Au nom du groupe PSIG, je propose la candidature de Mme Belyse Nahimana.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber

Au nom du groupe FORUM, je propose la candidature de M. Claudio Eyrauch

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de deux candidats.es pour deux postes, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Nahimana et M. le Conseiller Eyrauch pour le poste de scrutateurs suppléants.

16. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2024) - 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

M. le Président

Nous devons renouveler notre Commission de gestion. Selon nos accords de législature notre commission se compose de 10 membres répartis comme ceci :

3 membres pour le groupe FORUM

2 membres pour le groupe PSIG

2 membres pour le groupe PLR+ID

2 Membres pour les vert-e-s

1 membre pour l'UDC

Je vais donner la parole aux partis à tour de rôle pour nous communiquer les noms des candidates et candidats à ce poste.

Monsieur le Conseiller Jacky Leimgruber

Pour le groupe FORUM, je propose Mmes les Conseillères Amélia Amiguet, Sandra Chevalley et M. le Conseiller Geoffroy Colau.

Madame la Conseillère Valérie Bernier

Pour le groupe PSIG, je propose Mmes les Conseillères Anne Oppliger et Ines Bortis Bagnoud.

Madame Daniela Miéville

Pour le groupe PLR+ID, je propose MM les Conseillers Cédric Sandoz et Gabriel Delabays

Monsieur le Conseiller Nicolas Morel

Pour le groupe LES VERT.E.S, je propose Mmes les Conseillères Taisia Terretaz et Céline Zufferey.

Monsieur le Conseiller Didier Realini

Pour le groupe UDC, je propose Mme la Conseillère Anuta Pichon.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de 10 candidats pour 10 postes, je vous invite donc à désigner par acclamations notre nouvelle Commission de gestion.

17. Droits d'initiative

M. le Président

Nous passons au point 17, droits d'initiative.

Mme la Conseillère Valérie Bernier

Le Conseil de ce soir me donne l'opportunité de revenir sur un sujet qui me tient à cœur.

Vous l'avez lu comme moi dans le Rapport de la Municipalité en page 70 : le trajet scolaire « passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. » La zone entre l'école du Croset et le rond-point du Bochet est présentée comme dangereuse, ce qui justifie le service du Pédibus. Ce ne sont pas tous les enfants qui sont accompagnés sur le chemin de l'école, mais tous méritent d'être protégés.

Pour cette raison, je demande à la Municipalité de bien vouloir compléter les travaux entrepris en avril afin d'installer une barrière continue dans la pente entre les deux ponts. Après tout, si nous avons pu nous offrir une superbe buvette pour le terrain de foot, installer une clôture sur quelques dizaines de mètres pour protéger nos enfants ne me semble pas être une dépense excessive au vu de nos finances saines !

Mme Frédérique Landry-Reeb

Tout d'abord, j'aimerais m'excuser pour le retard de ce soir. J'ai noté 20 heures dans mon agenda.

Je souhaitais ce soir déposer une interpellation : Mesures de prévention et de sensibilisation en matière de Santé à Ecublens

M. le Président

Je vais demander à l'Assemblée si 5 membres soutiennent cette interpellation.

C'est le cas, vous pouvez exposer votre sujet.

Mme Frédérique Landry-Reeb

Mesures de prévention et de sensibilisation en matière de Santé à Ecublens

C'est un sujet qui me tient à cœur.

Alors que ... :

- Les coûts de la santé ne cessent d'augmenter - ainsi que nos contributions à l'assurance maladie,
- Notre espérance de vie s'allonge et que notre population vieillit,
- Le surpoids et l'obésité sont sources d'autres risques de santé collatéraux, comme p.ex. le diabète, les maladies cardiovasculaires ou le cancer, augmentent dans toutes les couches de la population, en particulier chez les enfants, les jeunes et dans les milieux défavorisés,
- L'incidence de maladies cardiovasculaires et les risques qui y sont liés (infarctus, AVC, etc.) peuvent être minimisés dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, par des mesures de prévention, notamment en lien avec l'alimentation, la gestion du stress ou l'activité physique,
- Le Grand-conseil vaudois vient d'allouer 11 millions de francs pour la santé mentale dans les écoles,
- Le Canton de Vaud prévoit une sensibilisation des classes 1 à 6 à une alimentation équilibrée, locale et durable au travers de son programme Ecole à la Ferme dispensé par les agriculteurs/trices dans leur commune,

- Les cours d'économie familiale et de cuisine peuvent intégrer facilement des notions en lien avec la santé et sa prévention – pléthore de brochures sont d'ailleurs mises à disposition par l'agriculture,
- Nous avons la chance de compter parmi nos habitants d'Ecublens des agriculteurs/trices, dont la Présidente des paysannes vaudoise,

Je formule une demande d'explications et un inventaire des mesures et des actions mises en place par la Municipalité relatives à la prévention et sensibilisation en matière de santé :

- Dans les écoles, là où la Commune a des prérogatives (p.ex. activités facultatives, notamment en lien avec l'alimentation et/ou l'activité physique, lors de sorties hors cadre, de camps/semaines au vert, cours à option, etc.)
- Dans le préscolaire
- Dans le parascolaire
- Dans les centres de loisirs
- Dans les clubs sportifs
- Dans les associations d'ainés ou seniors
- Auprès de la population dans son ensemble

⇒ **Annexe 3**

Mme la Municipale Pascale Manzini

Sachez qu'il y a des millions de choses qui se font dans tous les endroits à Ecublens. Il va falloir que je demande au Directeur des écoles de nous lister de tout ce qui se fait au niveau de l'école, vu que cela est une prérogative cantonale. Nous n'avons pas la possibilité de venir faire de la prévention dans les écoles. Tout au plus, nous avons le budget pour leur permettre de faire des activités en lien avec ce thème.

Nous avons la semaine de la Commune en santé. Nous organisons beaucoup de choses pour la prévention auprès de nos aînés par exemple. Il y a des activités à faire à l'extérieur et qui sont gratuites.

Nous allons faire cette liste exhaustive. Il faut tout de même accepter les libertés individuelles, car nous pouvons proposer beaucoup de choses aux gens mais que les gens en disposent.

M. le Président

Si j'ai bien compris, il y aura une réponse écrite de la Municipalité.

M. le Conseiller José Birbaum

La réponse orale donnée à mon interpellation « *futures jonctions autoroutières d'Ecublens, Chavannes et Maladière, où en est-on ?* Lors du dernier conseil » ne transpire pas d'une grande envie de communiquer à ce Conseil, et par là même la population, les informations dont elle dispose en ce qui concerne l'évolution de ce dossier. Il s'agit pourtant d'un projet avec un impact extrêmement important pour notre commune. On aurait du reste pu s'attendre à des informations spontanées de la Municipalité durant les six dernières années qui se sont déroulées depuis la mise à l'enquête.

Je ne partage pas l'interprétation faite par la Municipalité quant à la très limitative information due lors d'une interpellation qui lui est adressée. Dès lors que notre commune d'Ecublens, respectivement notre Municipalité, est membre du SDOL, les décisions prises dans ce cadre sont à mon avis également couvertes et sujettes à interpellation. Le SDOL n'est pas une association intercommunale, auprès de laquelle il serait par exemple possible de s'informer directement.

Je relève par ailleurs que les oppositions de tiers sont déposées et traitées par la commune et éventuellement levées par la Municipalité, et donc ce sont bel et bien des actes de son administration. Le sujet étant en outre d'intérêt public, il me semble que des informations peuvent être transmises, dans les limites de la loi sur la protection des données naturellement.

Je vais donc déposer, ce soir, trois questions au sens de l'art 75 de notre règlement.

Tout d'abord, j'ai pris connaissance qu'il y a eu 9 oppositions déposées par notre Municipalité. Hormis à l'opposition no 5 « ouverture simultanée des deux jonctions », à laquelle il y a été répondu positivement par l'OFROU, et je m'en réjouis, aucune information ne nous a été donnée concernant les réponses qui ont été communiquées par l'OFROU aux huit autres oppositions formulées par notre commune.

Je pose donc une 1^{ère} question : Y a-t-il eu une réponse de l'OFROU à ces huit oppositions, et si oui, lesquelles ? Quelles positions la Municipalité a-t-elle prise concernant ces réponses ?

2^{ème} question : Y a-t-il eu des oppositions des tiers, et sans les nommer évidemment, la Municipalité peut-elle nous dire si elle les a levées ou s'il existe encore des procédures ouvertes, susceptibles de retarder le projet ?

3^{ème} question : A la lumière des informations obtenues notamment dans le cadre du SDOL, que sait la Municipalité de l'avancement du projet, et a-t-elle connaissance d'un nouveau planning ?

Pour les points 4 et 5 de mon interpellation, j'estime que la Municipalité a répondu, très laconiquement certes, mais je n'y reviens pas.

J'espère par contre obtenir une réponse un peu plus développée aux 3 questions soulevées ce soir.

Je remercie d'avance la Municipalité.

M. le Président

Je vous lis l'article 75 mentionné par le Conseiller José Birbaum.

Art. 75

Un membre du Conseil peut, si possible par écrit, adresser une simple question ou émettre un vœu à l'adresse de la Municipalité, qui y répond séance tenante ou lors de la séance suivante au plus tard. Il n'y a ni discussion, ni vote, ni résolution.

M. le Municipal Jean Cavalli

Il faut remettre l'église au milieu du village. Je vous rappelle qu'il y a 6 ans, il y a eu une mise à l'enquête publique par la Confédération et de l'OFROU de ce projet de jonction autoroutière d'Ecublens Nord.

Effectivement, il y avait un délai assez bref pour intervenir. La Municipalité est intervenue en tant qu'opposante pour différentes raisons, notamment l'utilisation de la grande parcelle communale, vers Boissec mobilisée par l'OFROU pour la circonstance.

Nous avons eu un programme perturbé par la période COVID car les réunions que nous avons eues avec l'OFROU n'ont pas été nombreuses, ce qui a entraîné une lenteur administrative. Vous êtes surement au courant que Chavannes a obtenu des modifications du projet et cela a entraîné aussi des retards.

J'aimerais quand même vous dire que ce n'est pas la Municipalité d'Ecublens qui va lever les quelques oppositions que ce soit. Nous sommes dans le cadre d'une procédure fédérale, d'un projet fédéral et c'est, en dernier ressort, le DETEC (Département fédéral de la communication) qui va se prononcer là-dessus.

Depuis le début de cette histoire, il y a eu des projets de réponses, aux opposants, formulées par l'OFROU. Les intervenants ont pu s'exprimer, y compris la commune d'Ecublens et les particuliers qui se seraient opposés. Dans le programme, sauf erreur reçu en automne par l'OFROU, il était indiqué que l'on allait recevoir, au mois de juin, les décisions prises par la Confédération, sur les oppositions.

Non, nous ne sommes pas compétents pour mener la procédure. Oui, la Commune d'Ecublens est intervenue pour préserver ses droits. Oui, il y a eu des oppositions de particuliers, notamment pour diverses mesures de compensations écologiques que la Confédération se devait de prendre, vu les emprises sur la forêt et sur la Venoge du côté des ponts de l'autoroute pas loin de Conforama, à la jonction autoroutière.

Nous ne sommes pas les maîtres de l'ouvrage. Les informations que l'on peut vous donner on vous les donnera. Durant ce mois de juin, il devait y avoir des décisions. Ça n'a pas été le cas. Nous n'avons pas de nouvelle sur ce retard.

Vous avez raison sur une question. Dans les premières réflexions de l'OFROU, la demande de la commune d'Ecublens dans son opposition, était que les deux sorties de Chavannes et d'Ecublens s'ouvrent simultanément. Il semblerait que l'OFROU soit d'accord avec cela. Probablement, nous aurons gain de cause mais rien n'est sûr.

J'espère que ces réponses pourront vous satisfaire. Si besoin est, on pourra encore les compléter. Nous n'avons rien à cacher.

Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb

J'aimerais déposer une **INTERPELLATION - RTS à ECUBLENS** ! Suite à la visite que l'on a pu faire avec le Conseil sur le chantier de la RTS.

M. le Président

Y a-t-il dans l'Assemblée, 5 personnes qui soutiennent cette interpellation ? C'est le cas. Vous pouvez continuer.

Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb

Je vous remercie

Alors que la RTS s'apprête à inaugurer à Ecublens un siège stratégique pour notre commune, ses emplois, ses habitants, sa notoriété et sa visibilité,

Je formule une demande d'explications sur les mesures que la Municipalité met en place pour s'assurer que la RTS et ses collaborateurs feront rayonner notre Commune en veillant à mentionner qu'elle est localisée à Ecublens (et non à Lausanne) lorsque les programmes seront diffusés depuis Ecublens.

⇒ **Annexe 4**

J'ai pris ce qu'il y a sur Google en lien avec le site de la RTS construit sur Ecublens. Vous pourrez remarquer que très régulièrement il est mentionné Lausanne au lieu de nommer Ecublens.

Lors de notre visite du chantier de la RTS, nous avons pu observer un schéma des bâtiments de la RTS. Tous les lieux y sont mentionnés sauf Ecublens.

⇒ **Annexe 5**

Pour donner suite à ces constatations, j'ai formulé cette interpellation. J'espère que notre Municipalité saura être force de propositions pour que la RTS se mette à parler d'Ecublens.

M. le Syndic

Ecublens se bagarre régulièrement pour rétablir le nom d'Ecublens. A titre personnel, je le fais régulièrement.

Nous allons écrire à la RTS afin de rétablir cela. Mais vous pouvez le faire aussi ! Plus on sera à le faire plus on aura de poids pour se faire entendre.

Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb

Lors de la visite, j'ai demandé pourquoi le nom d'Ecublens ne figurait pas. On nous a assuré qu'il était en projet qu'Ecublens soit mentionné dans le futur.

Vous pouvez utiliser le matériel utilisé ce soir. Et si vous avez besoin de plus d'appui, je suis sûre que nous serons nombreux dans cette Assemblée à signer cette interpellation.

M. le Municipal Jean-Louis Radice

Ce n'est pas la première fois que la Municipalité s'indigne face à cela. Différentes autorités s'efforcent de gommer le nom d'Ecublens. 4% du site de l'EPFL et l'UNIL appartiennent à la Ville de Lausanne. 65 % du territoire des hautes écoles sont sur le site d'Ecublens. Et les 12-13%, si je ne me trompe pas, sont sur le territoire de Saint-Sulpice. Le reste est sur le territoire de Chavannes.

Le balisage pour les cyclistes, c'est la même histoire. Quand nous allons en direction d'Ecublens, nous pouvons lire « UNIL », « EPFL » et non Ecublens.

Il y a une certaine susceptibilité, hypothèse que je formule, de la part de certaines autorités cantonales et de la Ville de Lausanne, afin que l'on fasse le moins possible inférence à Ecublens. Lorsque le Grand Conseil avait tenu ses séances pendant plusieurs mois au Swiss Tech Convention Center, M. le Syndic était intervenu auprès du Secrétaire du Grand Conseil pour que l'on mentionne Ecublens.

Si vous vous indignez à ce sujet, vous pourriez proposer une résolution afin de montrer votre indignation.

Mme la Municipale Danièle Petoud

Je me suis réjouie quand en 2015-16, M. le Conseiller fédéral Alain Berset était venu au Swiss Tech remettre les diplômes aux étudiants de l'EPFL. Il avait salué le fait d'être à Ecublens. Avec mon ancien collègue M. Michel Farine, nous étions allés le remercier d'avoir cité notre commune. Il nous avait répondu que cela lui tenait vraiment à cœur de citer l'endroit où il se trouvait.

Tout comme vous, je suis toujours très attentive quand un reportage de la RTS et qu'ils filment le Swiss Center et autre, de savoir de quel lieu on parle. Très régulièrement, Ecublens est mentionné. Et je m'en réjouis.

Nous sommes sur la lancée mais votre intervention, comme l'a dit M. le Syndic, nous permettra d'écrire un courrier à la RTS pour les rendre attentifs à cela.

M. le Président

La Municipalité me confirme qu'elle a répondu à cette interpellation.

18. Communications municipales écrites et orales

M. le Président

Nous n'avons pas reçu de communication municipale écrite.

Nous passons maintenant aux réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité. Je vous rappelle que la discussion ne sera pas ouverte.

Réponse au vœu déposé lors de la séance du 8 décembre par M. le Conseiller Daniel Sage concernant une utilisation prolongée du pavillon Low Tech

La Municipalité souhaite-t-elle prendre la parole pour des communications orales ?

Mme la Municipale Danièle Petoud

Cette année, nous avons fait un réaudit « Cité de l'énergie » et nous venons de recevoir la réponse de la Commission qui a étudié tout notre dossier.

La Commune d'Écublens obtient un score total de 74.7%, la plaçant aux portes de la labellisation Gold, qu'elle pourra atteindre confortablement lors du prochain cycle en 2028.

L'audit de cette année montre une forte progression dans les aspects relatifs à la planification, avec un score de 80.9%, contre 65.8% en 2019. Cette amélioration est principalement due au plan climat communal de 2023 et au PDi de 2021, qui clarifient la stratégie énergie-climat ainsi que les mesures à mettre en œuvre.

De plus, une nette amélioration est observée dans l'approvisionnement énergétique, avec un score de 75.6%, comparé à 60.2% en 2019. Cette avancée résulte notamment du développement d'ECUCAD, du photovoltaïque et des systèmes de chauffage renouvelable individuels surveillés (indicateurs climat-énergie de l'Ouest lausannois),

soutenus par divers programmes de la Commune ou de l'intercommunalité (Ouest Rénove, conférences SIE, etc.).

Enfin, des marges de progression subsistent dans la gestion énergétique des bâtiments communaux et la gestion de la mobilité sur le territoire.

M. le Municipal Jean Cavalli

Je tenais à revenir sur les événements de mardi soir. Je parle de l'énorme orage qui a eu lieu sur notre région, plus précisément, dans la région de Morges. Je vous informe que nos sapeurs du SDIS sont intervenus de 20h45 à 5h00 du matin pour prêter main forte à leurs collègues. Cela n'était pas une mince affaire. C'était un phénomène exceptionnel. Nos pompiers de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice sont une solide équipe. Je tenais à le souligner.

Sur ce, je vous souhaite un bel été.

19. Divers

M. le Président

Nous passons aux Divers. Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

Mme la Conseillère Daniela Miéville

En tant que membre de l'ARASOL, la Commission intercommunale pour l'Action Sociale dans l'ouest lausannois, avec mes deux collègues Mme Amiguet Vercher et Mme Nahimana, je me permets de vous encourager à prendre connaissance du rapport d'activité 2023, il sera mis sous peu en ligne sous l'onglet « rapport intercommunaux ».

J'en profite pour remercier Mme Manzini, présidente du Conseil de direction de l'Arasol, ainsi que le directeur M. Christophe Milardi pour leur excellent travail.

Pour rappel, la porte d'orientation sociale a été ouverte en janvier 2023 et rencontre un franc succès. Celle-ci permet aux habitants de trouver dans un même local les interlocuteurs pour les orienter sur les questions assurances sociales, le logement et l'aide sociale.

D'autre part, l'ARASOL participe au projet pilote cantonal de soutien à la population visant à réduire la fracture numérique. Le projet se nomme : Clic Ensemble. Des ateliers gratuits et sans inscription, s'adressent à toute personne souhaitant développer ses compétences numériques sont organisés à Chavannes. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Les informations sont sur leur site internet.

M. le Conseiller Nader Donzel

Je prends la parole en mon nom et j'ose la prendre aussi au nom de la Commission des finances pour souligner, certes les compétences de M. Salzmann mais surtout mettre en avant le temps que vous avez passé à nous « éduquer » ainsi que votre patience et votre persévérance pour nous montrer les ficelles de la péréquation, de la manière dont elle fonctionne et je pense que ce ne sont pas seulement les compétences qu'il faudra chercher mais aussi les qualités pédagogiques.

Merci M. Salzmann pour tout votre travail !

Applaudissements de l'Assemblée

20. Discours du Président

M. le Président

Ne sachant quel côté choisir, je vais me placer au centre.

⇒ **Annexe 6**

L'ordre du jour étant épuisé, je clos la séance en vous remerciant de votre participation et vous rappelle que notre prochain Conseil aura lieu dans cette même salle le jeudi 10 octobre 2024 à 20h00.

Avant de quitter la salle, je vous prie de ramener votre zapette auprès de nos scrutateurs. Je vous en remercie et je vous souhaite un excellent été.

Il est 21h17.

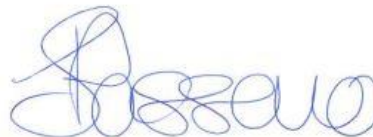
Le Président



Charles Koller



La Secrétaire



Silvana Passaro

Annexes :

- 1- Lettre de démission du Conseil de Mme Alice Krug et de M. Alexandre Schelling
- 2- Interpellation – Mesures de préventions et de sensibilisation en matière de Santé à Ecublens, Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb
- 3- Interpellation – RTS à Ecublens, Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb
- 4- Images : Interpellation – RTS à Ecublens
- 5- Discours du Président, M. Charles Koller

Alice Krug & Alexandre Schelling
Chemin de Rosemont 4
1024 Ecublens

M. le Président du Conseil communal
Greffé municipal
Chemin de la Colline 5
1024 Ecublens

Ecublens, Le 20 juin 2024

Démission du Conseil communal

Monsieur le Président, Cher Charles et Chers membres du Conseil communal,

Constatant année après année que le temps que nous pouvons consacrer à la politique de notre Commune s'amenuise, certaines obligations familiales et professionnelles étant devenues prioritaires, nous avons pris la décision conjointe de démissionner du Conseil communal avec effet au 1^{er} juillet 2024.

Nous avons eu du plaisir à observer et à participer à la vie politique de notre Commune et nous vous souhaitons à toutes et tous encore bien des débats intéressants et respectueux.

En vous souhaitant une excellente fin de législature, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Cher Charles et Chers membres du Conseil communal, nos chaleureuses salutations.



Alice Krug & Alexandre Schelling

Copie à M. Diego Rindisbacher, Président du groupe des Vert.e.s d'Ecublens



**Conseil communal
Ecublens VD**

INTERPELLATION - Mesures de prévention et de sensibilisation en matière de Santé à Ecublens

Alors que

- Les coûts de la santé ne cessent d'augmenter - ainsi que nos contributions à l'assurance maladie,
- Notre espérance de vie s'allonge et que notre population vieillit,
- Le surpoids et l'obésité (sources d'autres risques de santé collatéraux, comme p.ex. le diabète, les maladies cardiovasculaires ou le cancer, augmentent dans toutes les couches de la population, en particulier chez les enfants, les jeunes et dans les milieux défavorisés,
- L'incidence de maladies cardiovasculaires et les risques qui y sont liés (infarctus, AVC, etc.) peuvent être minimisés dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, par des mesures de prévention, notamment en lien avec l'alimentation, la gestion du stress ou l'activité physique,
- Que le Grand-conseil vaudois vient d'allouer 11 millions de francs pour la santé mentale dans les écoles,
- Que le Canton de Vaud prévoit une sensibilisation des classes 1 à 6 à une alimentation équilibrée, locale et durable au travers de son programme Ecole à la Ferme dispensé par les agriculteurs/trices dans leur commune,
- Que les cours d'économie familiale et de cuisine peuvent intégrer facilement des notions en lien avec la santé et sa prévention – pléthore de brochures sont d'ailleurs mises à disposition par l'agriculture,
- Que nous avons la chance de compter parmi nos habitants d'Ecublens des agriculteurs/trices, dont la Présidente des paysannes vaudoise,

Je formule une demande d'explications et un inventaire des mesures et des actions mises en place par la Municipalité relatives à la prévention et sensibilisation en matière de santé :

- Dans les écoles, là où la Commune a des prérogatives (p.ex. activités facultatives, notamment en lien avec l'alimentation et/ou l'activité physique, lors de sorties hors cadre, de camps/semaines au vert, cours à option, etc.)
- Dans le préscolaire
- Dans le parascolaire
- Dans les centres de loisirs
- Dans les clubs sportifs
- Dans les associations d'ainés ou seniors
- Auprès de la population

Ecublens, le 27.06.2024, Frédérique Landry-Reeb

Soutenue par

Nom/Prénom

SANDOZ CÉRIC
Nivelle Danila
Buschhoff Borele
Delabays Gabriel
Bortolotti, Christine
Nanière Tony

Signature

Frédérique Landry-Reeb
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]



**Conseil communal
Ecublens VD**

INTERPELLATION – RTS à ECUBLENS !

Alors que la RTS s'apprête à inaugurer à Ecublens un siège stratégique, ^{important} pour notre commune, ses emplois, ses habitants, sa notoriété et sa visibilité,

Je formule une demande d'explications sur les mesures que la Municipalité met en place pour s'assurer que la RTS et ses collaborateurs feront rayonner notre Commune en veillant à mentionner qu'elle est localisée à Ecublens (et non à Lausanne) lorsque les programmes seront diffusés depuis Ecublens.

Ecublens, le 27.06.2024, Frédérique Landry-Reeb

Frédérique Landry-Reeb

Soutenue par

Nom/Prénom

Signature

Bischof

Delabays Gabriel

Nanière Tony

Logrive Gérald

CHAPUISAT Pierre

BOYARDINIC Christophe

INTERPELLATION - RTS à ECUBLENS !

Alors que la RTS s'apprête à inaugurer à Ecublens un siège stratégique pour notre commune, ses emplois, ses habitants, sa notoriété et sa visibilité,

Je formule une demande d'explications sur les mesures que la Municipalité met en place pour s'assurer que la RTS et ses collaborateurs feront rayonner notre Commune en veillant à mentionner qu'elle est localisée à Ecublens (et non à Lausanne) lorsque les programmes seront diffusés depuis Ecublens.

Ecublens, le 27.06.2024, Frédérique Landry-Reeb

Radio Télévision Suisse
<https://www.rts.ch/entreprise/a-propos/10470236-bienvenue-dans-n...>
Bienvenue dans notre futur bâtiment RTS à Lausanne
Web D'ici 2025, la RTS disposera de deux sites équilibrés à Genève et Ecublens en termes de collat

Bienvenue dans notre futur bâtiment RTS à Lausanne

La RTS ouvrira en 2025 son nouveau centre de production lausannois sur le campus de l'EPFL et de l'UNIL, dans lequel seront regroupés des activités radio-TV digitales, des redactions d'actualité et le téléjournal. La décision de regrouper les « news » s'inscrit dans le projet de convergence des médias initié il y a dix ans avec la création de la RTS. Genève, avec le emblématique de la Tour, restera un site de production majeur pour la RTS. Elle y développera nouvelles activités tout en y maintenant une partie importante de la production des magazines. Ces développements sur Genève font pleinement partie de son projet d'entreprise.



Le nouveau bâtiment RTS confirme la présence de la RTS dans toute la Suisse romande, à ses sites principaux. Elle répond au besoin de produire toujours plus de contenus digitaux, complémentaires à la radio et à la TV, ce qui nécessite d'organiser les activités éditoriales dans des domaines de programme produisant pour l'ensemble des vecteurs (radio-TV-digital).

En plus de l'actualité, le nouveau bâtiment abritera les activités actuellement localisées dans le bâtiment de La Sallaz et ses chaînes radios, et les cars de reportage situés à Meyrin.



Le nouveau bâtiment RTS à Lausanne

Un lieu d'échange et de convergence

Alors que le bâtiment de La Sallaz est le bâtiment historique de la radio, ce projet permettra de produire à la fois de la radio, de la télévision et du digital. Le nouveau bâtiment RTS est pensé pour répondre à la convergence des médias. Aujourd'hui, les médias dialoguent entre eux et la frontière entre radio, télévision et multimédia tend à s'estomper. Le site doit ainsi offrir des espaces à la fois ouverts et flexibles, privilégiant les collaborations entre rédactions, plateaux, studios et vecteurs.



Cette volonté de flexibilité et d'ouverture, nous souhaitons la retrouver également à l'égard du public, avec des espaces d'accueil et de découverte, ainsi qu'un libre accès à un certain nombre d'émissions et de concerts, ou encore au restaurant d'entreprise.

La proximité de l'EPFL et de l'Université de Lausanne offre l'opportunité à la RTS d'intensifier ses collaborations avec les hautes écoles en matière d'expérimentation, d'innovation et d'enseignement sur les médias. Cette proximité est également présente à Genève avec l'UNIGE.

Concertation professionnelle

Ce vaste projet se développe en concertation avec les équipes professionnelles. D'ici 2025, la RTS disposera de deux sites équilibrés à Genève et Ecublens en termes de collaborateurs trices et d'activités.



Discours du Président du Conseil, jeudi 27 juin 2024

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux et communaux
Madame et/ou Monsieur l'Huissier,
Chère secrétaire et chers membres du bureau,

C'est un réel plaisir de partager quelques mots avec vous pour clôturer notre dernier Conseil communal avant la pause estivale mais aussi mon dernier Conseil en tant que président.

Tout d'abord, je vais commencer par les remerciements d'usage. Un immense merci aux membres du bureau : Claudio Eyrauch, Bernard Cottier, Valérie Bernier, Daniela Miéville, Anton Gaillard, Fiona Calame, Pierre Delisle, et notre secrétaire Silvana Passaro.

Je crois pouvoir dire que notre bureau a fonctionné de manière holistique.

J'ai cherché dans toutes nos discussions le partage, l'écoute et la transparence.

Notre année a été marquée par les élections fédérales, la mise en place du vote électronique, le remplacement de notre huissière et des préavis parfois compliqués à présenter. La définition du mot "récusation" a occupé une grande place dans nos esprits. Mais Ensemble, nous avons su trouver, à chaque fois, le chemin qui devait permettre la tenue des débats de notre Conseil communal.

Encore une fois, merci à vous.

Je souhaite une belle année à notre futur président, Bernard Cottier et son bureau.³

Ensuite, je tiens à remercier notre administration communale qui a participé par son expertise au bon déroulement de la vie de notre Conseil communal. Je citerai plus particulièrement :

Teuta Jakaj, cheffe de service des habitants

Monsieur Pascal Besson, secrétaire municipal

Monsieur Nicolas Croce, secrétaire municipal adjoint

Monsieur Jérôme Baillif, technicien pour la grande salle.

Et merci aussi à toutes les personnes que j'oublie et qui œuvrent chaque jour à la bonne gestion de notre commune.

Bon, maintenant, quoi vous dire de plus dans un discours de fin d'année. Au début, j'avais une idée en tête mais j'ai tout changé hier soir....

Pourquoi hier soir me direz-vous. Hier soir j'ai eu le plaisir d'assister au repas des enseignants de l'école d'Ecublens. J'ai eu l'occasion de revoir des professeurs que je n'avais pas vu depuis 25 ans.

En y réfléchissant, je me suis rappelé mes années d'école à Ecublens. Ces années ont été marquantes et ont posé les bases de ce que je suis aujourd'hui. Ce sont mes racines. L'école obligatoire m'a indirectement ou directement façonné, tout comme nos décisions au Conseil communal qui façonnent notre commune.



Discours du Président du Conseil, jeudi 27 juin 2024

Quand on parle de racines, on pense à une plante ou à un arbre qui va se développer. Nos racines sont notre fondation, elles nourrissent notre croissance.

De la même manière, notre Conseil communal est comme une forêt.

Chaque arbre, chaque plante, représente un membre, et ensemble, nous formons un écosystème complexe.

Nous devons cohabiter, collaborer et prendre des décisions pour assurer notre survie et notre évolution.

Tout comme les arbres d'une forêt, nous devons nous rappeler de nos racines, de notre histoire commune et de nos valeurs fondamentales.

Nos racines nous rappellent d'où nous venons et nous donnent la force de regarder vers l'avenir avec confiance.

Pour la suite, je vous encourage donc à continuer la création de liens entre vous pour trouver des compromis dynamiques et faire honneur au mandat de Conseillère et Conseiller que les habitantes et habitants d'Ecublens nous ont confié.

En terminant ce mandat en tant que président, je tiens à vous remercier pour votre bienveillance lors de nos échanges.

Vous êtes les gardiens de notre forêt communale, et c'est ensemble que nous continuerons à la faire grandir et à la protéger.³

Merci de votre attention, et je vous souhaite à tous un été reposant et inspirant.

Le Président du Conseil Communal

Charles Koller